

**Objet : élections universitaires 2021 – mise en place du comité électoral consultatif.**

**Le directeur de l'université de technologie de Compiègne,**

Vu le code de l'éducation, article D719-3,

Vu les statuts de l'établissement,

Vu le règlement intérieur de l'établissement,

## **DÉCIDE**

### **Article 1 :**

Sont désignés pour siéger au comité électoral consultatif :

en qualité de représentants des personnels parmi chaque liste représentée au conseil d'administration :

- Benoit Eynard,
- Marion Kaczowski,
- Catherine Lacourt,
- Dominique Lenne,
- Aissa Ould dris,
- Myriam Sawezyn.

en qualité de représentants des usagers parmi chaque liste représentée au conseil d'administration :

- Anthony Tordjmann.

en qualité de représentants du recteur d'académie :

- Nadia Sghir, responsable du pôle des affaires juridiques au sein du SRASUP,
- En cas d'empêchement, Eric Billot, adjoint au chef du service de la région académique à l'enseignement supérieur.

En qualité de représentants de l'établissement :

- Jean Pieri, directeur général des services, ou son représentant, Antoine Seidel, responsable du service des affaires générales et juridiques,
- Aurélie Germonprez, service des affaires générales et juridiques en charge d'organiser les élections.

### **Article 2 :**

Le comité électoral consultatif sera présidé par Jean Pieri, directeur général des services de l'UTC, ou son représentant.

**service des  
affaires générales et  
juridiques**

Aurélie Germonprez  
[sagj@utc.fr](mailto:sagj@utc.fr)  
☎ 03-44-23-73-76

**Université de technologie  
de Compiègne**

Rue du docteur Schweitzer  
CS 60319  
60203 Compiègne cedex

Tél. 03 44 23 44 23  
[www.utc.fr](http://www.utc.fr)

*original :*  
*diffusion :*

*service des affaires générales et juridiques*  
*Intéressé(e)s*  
*rectorat*  
*ENT*

Le directeur,

Christophe Guy

